



L'ASSOMPTION

Ville de culture et de patrimoine

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

La Ville de L'Assomption lance un avis d'appel d'intérêt pour la Zone Agtech

L'ASSOMPTION, LE 1^{er} AVRIL 2021 – La Ville de L'Assomption annonce une nouvelle grande étape dans l'implantation de la Zone Agtech, grand projet économique qui prend place en partie à L'Assomption. La Ville lance un avis d'appel d'intérêt en vue de la constitution d'une société en commandite et la conclusion d'une entente de partenariat immobilier entre un promoteur immobilier, d'importants fonds d'investissement et un organisme mandataire de la Ville aux fins de développement du projet Agtech et la mise en valeur de l'ancien site de la firme Electrolux à L'Assomption et de certains terrains environnants.

Depuis 2019, la Ville est propriétaire de l'immense terrain industriel après deux ans de négociation avec Electrolux. À l'automne 2020, la Ville a obtenu une subvention du gouvernement du Québec de 10 millions de dollars afin d'assurer la décontamination et l'implantation d'infrastructures permettant de construire un innovant parc industriel. La Ville lancera la décontamination dès ce printemps, et vise à débiter la construction dès l'automne 2021.

« Nous sommes en discussion avec plusieurs entreprises et partenaires qui sont prêts à venir s'installer chez nous. Nous sommes réellement en train de concrétiser notre vision d'avenir pour la Ville et la MRC de L'Assomption ; nous en sommes fiers ! » a mentionné monsieur Sébastien Nadeau, maire de L'Assomption.

Ancien site d'Electrolux

Localisé en plein cœur de la zone d'innovation, le site de l'ancienne usine Electrolux constitue l'un des plus grands immeubles à vocation industrielle existant sur le territoire de la MRC de L'Assomption. D'une superficie de terrain de 111 740 mètres carrés, le site a accueilli plusieurs entreprises de fabrication selon les époques et les propriétaires (poêles, instruments aratoires, fournaies à l'huile, électroménagers, etc.). Le bâtiment aujourd'hui démolit a subi au fil du temps des transformations et agrandissements au point d'occuper plus de 50 % de la superficie du terrain. Cette empreinte massive au sol aura marqué le paysage du secteur pour les soixante-quinze dernières années et permis l'emploi de milliers de travailleurs directs et indirects.

En considérant les travaux de démolition réalisés depuis les derniers mois et les travaux de réhabilitation qui auront lieu au printemps 2021, le site représente maintenant un potentiel majeur de redéveloppement alors que la superficie libérée laisse place au projet porteur de la zone d'innovation Agtech. Le site constituera ainsi la pierre angulaire de la zone d'innovation et visera notamment l'intégration de serres d'une ampleur inégalée sur le toit des bâtiments industriels permettant à terme la création d'un nouvel écosystème de plusieurs millions de pieds carrés dans ce secteur de la ville. En incluant les trois acquisitions d'immeubles adjacents au site, la superficie totale serait de 117 611,2 mètres carrés.

Lien vers l'avis d'appel d'intérêt sur SEO: <http://bit.ly/314lwth>

Lien vers la vidéo du lancement de l'avis d'intérêt : <https://youtu.be/mnzOdiDHYE>